



Agence de promotion économique du Canada atlantique

En affaires avec les jeunes entrepreneurs

L'attitude entrepreneuriale des jeunes Canadiens de l'Atlantique est une occasion formidable pour la prospérité de l'économie de la région. Des études montrent qu'un jeune sur cinq souhaite créer sa propre entreprise. Parmi les jeunes personnes ayant déjà leur entreprise, plus de 80 % ont l'intention d'augmenter leurs ventes et d'agrandir leur marché.

Cette situation est importante pour le Canada atlantique en raison du rôle vital que jouent les entrepreneurs dans la création d'emplois. Les petites et moyennes entreprises, les types d'entreprises que les jeunes désirent lancer et faire prospérer, contribuent à la création de plus de 70 % de tous les nouveaux emplois dans la région.

Garantir que les jeunes Canadiens de l'Atlantique aient accès aux outils et aux programmes dont ils ont besoin pour réussir en affaires, voilà la raison d'être de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE).

Qu'est-ce que l'IJE?

L'IJE est une initiative de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) conçue pour offrir davantage de formation, d'information et de services de soutien en matière d'entrepreneuriat aux Canadiens de l'Atlantique âgés de 15 à 29 ans.

Comment l'Initiative fonctionne-t-elle?

Des investissements seront effectués dans les trois secteurs clés suivants :

Les entrepreneurs en herbe

Cet élément de l'IJE donnera plus d'occasions aux jeunes désireux de créer leur entreprise, d'explorer davantage cette possibilité et de se familiariser avec le processus entrepreneurial. Par exemple, les cours et les ateliers sur l'entrepreneuriat, des concours de plans d'entreprise et un meilleur accès à l'information et aux ressources sur Internet aideront les jeunes à mieux connaître le monde des affaires.

Les entrepreneurs actuels

C'est une chose que de démarrer une entreprise, mais la faire prospérer et l'agrandir comporte de nouveaux défis. Cet élément accroîtra les occasions d'acquisition de compétences en affaires et le soutien aux jeunes ayant déjà une entreprise. Les ateliers sur les compétences en affaires, les programmes de mentorat, les services consultatifs et de soutien et les conférences d'apprentissage qui réunissent les jeunes entrepreneurs en sont des exemples.

Développement de l'entrepreneuriat dans les collectivités

Le but de cet élément est d'encourager les collectivités à participer à la planification et à la mise en œuvre de programmes qui visent la formation de jeunes entrepreneurs. Ceci comprendrait, par exemple, le travail avec des partenaires locaux en développement économique et des représentants des collectivités pour accroître le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Qui est admissible?

Les organismes sans but lucratif et à vocation non commerciale, tels que les associations de développement économique et d'affaires, les établissements d'enseignement et les municipalités, sont admissibles.

Le financement

L'appui que l'APECA offre est non remboursable et est limité au pourcentage des coûts admissibles nécessaire pour permettre au projet d'aller de l'avant.

Pour en savoir davantage au sujet de l'IJE

Communiquer avec l'APECA :

APECA Nouveau-Brunswick : 1-800-561-4030
APECA Nouvelle-Écosse : 1-800-565-1228
APECA Île-du-Prince-Édouard et Tourisme : 1-800-871-2596
APECA Terre-Neuve-et-Labrador : 1-800-668-1010
Siège social : 1-800-561-7862
Société d'expansion du Cap-Breton : 1-800-705-3926

Site Web : www.acoa-apeca.gc.ca

N° ISBN : 0-662-67539-8
N° de catalogue : C89-4/107-2003
ACOA : 07-2003



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada